

Minéraux et roches

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Eclogae Geologicae Helvetiae**

Band (Jahr): **3 (1892-1893)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-154543>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

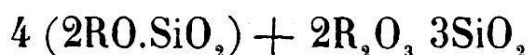
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DEUXIÈME PARTIE

MINÉRAUX ET ROCHES

MINÉRAUX. — On n'est pas encore arrivé à donner une formule chimique de la composition de l'idocrase (vésuvian), dont on connaît pourtant plus de 50 analyses. Il résulte des calculs faits par M. KENNGOTT¹ d'après une quarantaine d'analyses que tous les idocrases avaient pour base un minéral de la constitution



mais qu'il s'y trouve encore d'autres matières qui n'entrent pas dans cette formule; leur proportion en fait

¹ A. Kenngott. *Über die Zusammensetzung des Vesuvians.* *N. Jahrb. f. Min. et Geol.* 1891. I, 200-207.

cependant un élément appréciable dans la composition de l'idocrase.

LITHOGENÈSE. — M. E. CHUARD¹ a analysé chimiquement la patine verte qui recouvre les objets de bronze antique ayant séjourné, soit dans la terre, soit dans les eaux et dans la vase des lacs suisses (palafittes).

Chez les objets trouvés dans la terre, on distingue une couche extérieure, épaisse de plusieurs millimètres, qui est de la malachite associée à de l'oxyde d'étain; la seconde couche, plus mince et plus adhérente, est de l'oxyde cuivreux.

Les bronzes ayant séjourné dans l'eau, à la surface de la vase, ne sont incrustés qu'à la face supérieure, libre; l'inférieure est restée presque métallique. Sous la croûte calcaire se trouve une couche verte de malachite, avec de l'oxyde d'étain, puis une mince couche d'oxyde cuivreux, cristallin et brillant.

Les objets restés enfouis dans la vase plus ou moins organique (4 % et plus), sont couverts d'une mince couche (0,2 à 0,1 mm.) d'une matière à éclat métallique et structure cristalline. C'est un mélange de bi-sulfure de fer et de sulfure de cuivre, avec une faible proportion d'étain, sans doute aussi sulfuré. Ce serait donc une chalcopryrite stannifère. Ces nouvelles observations montrent comment certains minéraux peuvent naître dans la nature par des influences aussi simples que généralement répandues.

ROCHES. — Les roches cristallines et massives du groupe du Mont-Blanc, forment le sujet d'un mémoire

¹ E. Chuard. Sur un mode de formation actuelle des minéraux sulfurés. *C. R. Acad. Sc. Paris*, 27 juillet 1891. *Bull. Soc. vaud. sc. nat.* XXXVII, 1892, 298.

de M. MICHEL LÉVY¹, directeur du service de la carte géologique de France. On sait que Lory considérait le massif du Mont-Blanc comme un pli synclinal aigu, compris entre deux failles, ayant formé les vallées de Chamonix et d'Entrèves. D'après ce géologue, la protogine ne serait pas une roche massive, mais appartiendrait au groupe supérieur des schistes cristallins. Zaccagna, par contre, voit dans la protogine un facies massif du gneiss glanduleux, auquel elle passe graduellement. Les géologues italiens admettent, comme Alphonse Favre, dans le massif du Mont-Blanc, un pli en voûte écrasé.

M. Michel Lévy distingue trois zones principales des schistes cristallins. La plus occidentale, allant du Buet au Brévent, est composée de micaschistes feldspathiques à injections granulitiques, avec une traînée d'amphibolites et d'éclogites. La zone médiane comprend principalement des schistes micacés et roches cornées feldspathiques et amphiboliques, appartenant aux formes des roches métamorphiques paléozoïques; elle est comprise entre le glacier des Bossons, le col du Montet et Pierre-à-Bérard. La zone orientale qui touche la protogine, est composée en majeure partie de micaschistes assez semblables à ceux des deux zones précédentes. Il y a alternance de micaschiste à mica blanc et de granulite fine avec du gneiss glanduleux. Ces roches sont recoupées par des filons transversaux de granulite peu micacée. Ailleurs les roches cornées feldspathiques et amphiboliques alternent avec les micaschistes et sont accompagnées de quelques bancs de cipolin.

La protogine est considérée par M. Michel Lévy comme

¹ M. Michel Lévy. Etude sur les roches cristallines et éruptives des environs du Mont-Blanc. *Bull. serv. carte géol. France.* N° 9, 1890, 26 p., pl. 4.

une roche éruptive; c'est un granit pegmatoïde, pauvre en mica noir et en mica blanc et riche en microcline et en anorthose. En somme, la protogine est généralement peu variée; sur un point, à l'aiguille du Charmoz, elle contient de l'émeraude bleuâtre. Partout la protogine renferme une grande quantité de fragments grisâtres ou noirâtres, nettement schisteux ou à facies grenu, parfois avec noyaux feldspathiques qui leur donnent un aspect porphyroïde. Faut-il y voir avec M. Rosenbusch des ségrégations de première consolidation, ou bien sont-ce des fragments de schiste, percés par la protogine et empâtés dans son magma? Les observations stratigraphiques et l'étude micrographique paraissent démontrer clairement que cette dernière explication est la vraie.

C'est du côté du contact avec les schistes cristallins que ces inclusions sont les plus nombreuses. Leur texture rappelle certaines variétés de roches de contact; il y en a qui sont schisteuses et se rapportent à des leptynites grenus.

Le contact entre la protogine et les schistes cristallins de la troisième zone est surtout remarquable par les apophyses filoniennes que la protogine envoie dans ces derniers; démonstration irrécusable de la nature éruptive de cette roche. On constate même la connexion de ces filons de plus en plus ramifiés, avec les injections granulitiques des schistes. Alphonse Favre connaissait ces filons, mais il les a cru distincts de la protogine qui lui paraissait être une roche stratifiée. La protogine est donc une roche éruptive; elle se distingue nettement des gneiss, contrairement à l'avis de Rosenbusch qui admet la formation de véritables gneiss, au dépens de la protogine, par dynamométamorphisme.

La région du Mont-Blanc renferme encore un véritable granit, considéré depuis longtemps comme tel, le granit de Valorsine; il est plus riche en mica et moins déformé par les actions mécaniques que la protogine. On y distingue les variétés suivantes :

I. Granit rappelant les variétés de granit gris porphyroïde, à grain moyen, du plateau de France.

II. Filonets de granulite traversant ce granit; ils sont riches en mica et accompagnés de veinules de tourmaline et de quartz.

III. Microgranit et microgranulite. Les microgranits sont remarquables, au point de vue pétrographique, par la présence de cristaux de grande dimension accusant une première phase de consolidation, et d'un magma microgranulitique produit par la seconde phase, pendant laquelle les grands cristaux d'orthose et de quartz ont continué à s'accroître, empâtant des grains du microgranulite.

Le granit de Valorsine envoie de nombreuses ramifications et injections dans les schistes micacés et amphiboliques au contact desquels il se trouve.

L'auteur établit les faits suivants :

1. La protogine du Mont-Blanc est une roche granitique franchement éruptive.

2. Elle perce, disloque et injecte les micaschistes et même les schistes précambriens.

3. Les variétés de passage à des gneiss et à des schistes chloriteux sont dues, en partie à une grossière schistosité d'origine mécanique, en partie à une fine injection de la roche granitique, lit par lit, dans les schistes voisins.

4. Le granit de Valorsine perce, disloque et injecte des schistes précambriens et les transforme localement en véritables gneiss.

5. Ces schistes précambriens constituent une partie notable du versant oriental de la chaîne des Aiguilles-Rouges

et du versant occidental de la chaîne du Mont-Blanc; le reste des schistes cristallins voisins appartient aux mica-schistes, aux chloritoschistes et aux amphibolites qui leur sont subordonnés. Il n'y apparaît pas de gneiss feuilleté, ni de gneiss granitoïde ancien.

L'origine de la protogine a encore été examinée par MM. DUPARC et MRAZEC ¹ à Genève, d'après des échantillons pris sur les nombreux blocs erratiques de protogine qui recouvrent le flanc S.-E. du Mont-Salève près Genève. Ils concluent d'après leurs analyses chimiques et microscopiques que la protogine est une roche granitoïde, intermédiaire entre le granit et la granulite. La composition des fragments souvent anguleux, empâtés dans la protogine, étant différente de celle de cette dernière roche, ils attribuent leur provenance aux terrains traversés par la protogine au moment de son éruption. Ces fragments étrangers ont une texture schisto-cristalline; c'est un schiste feldspathique ou gneiss micacé. Dans certains cas on voit une transition insensible entre les fragments de roche étrangère inclus et de petits amas de mica disséminés dans la protogine. Il en faut conclure, d'après ces auteurs, qu'une partie de ce mica est de formation postérieure à l'éruption de la protogine et issu de l'« assimilation » des schistes traversés.

Nous rappelons ici les études de M. Graeff ² sur les relations entre la protogine du Mont-Blanc et les roches porphyriques qui l'accompagnent. (*Revue* pour 1890, p. 35).

¹ L. Duparc et L. Mrazec. Recherches sur les roches étrangères enfermées dans la protogine erratique du Mont-Blanc. *Arch. Sc. phys. et nat.* Genève. XXV, 1891, 655-668, 1 pl.

² Studien am Mont-Blancmassiv. *Zeitschrift d. deutschen geol. Gesellsch.* 1890, 601.

M. Alb. BRUN¹ a signalé la découverte qu'il a faite de roches à olivine, au Plan Bertol sur la rive droite du glacier d'Arolla. Il a reconnu un gabbro à olivine pauvre en feldspath, passant à la péridotite. La serpentine à olivine n'est composée que de péridot et de diallage; le premier est plus ou moins serpentinié, le second presque entièrement transformé en amphibole, faisant couronne autour des péridots anciens.

Un schiste graphitoïde de l'Alpe Ahorni (Trift, Alpes bernoises), exploité momentanément comme graphite, ne contient, d'après l'analyse de M. A. BALTZER², que 8.44 % de carbone; le reste est de l'alumine, de la silice, de l'oxyde de fer et de la chaux. Ces schistes graphitiques appartiennent à la zone de schistes séricitiques, que l'on regarde comme paléozoïques, sans qu'il soit possible de les rapporter à aucun niveau défini; il n'y a pas de motifs précis pour en faire du carbonifère.

GÉOLOGIE DYNAMIQUE, DISLOCATIONS, ÉROSIONS, ETC.

MÉTAMORPHISME. — Il existait jusqu'à présent une grande divergence entre les géologues italiens et français dans la détermination de l'âge des schistes lustrés. Lory les considérait comme représentant le trias; Gastaldi, et plus récemment Zaccagna et Mattiolo, placent les schistes lustrés ou calschistes du Mont-Cenis au-dessous des ter-

¹ Alb. Brun. Roches à olivine. *C. R. Soc. de phys. et d'hist. nat.* Genève, 5 nov. 1891. *Archives*, XXVII, 127.

² A. Baltzer. Graphitschiefer oder Graphitphyllit von der Alp Ahorni. *Sitzungsber. Naturf. Gesellsch.* Berne, 3 mai 1890.

rains anthracifères. MM. BERTRAND et POTIER¹ ont visité, avec ces derniers géologues, les profils qui ont conduit à ces nouvelles affirmations. Ils déclarent se rallier entièrement à leur avis. Lory a évidemment été induit en erreur par une fausse apparence de régularité dans la succession des couches, à la sortie du tunnel, entre Bardonnèche et Savoulx. C'est par suite d'un renversement que les schistes lustrés paraissent supérieurs aux calcaires magnésiens et aux quartzites du trias, fait qui se répète encore en face de Salbertrand. L'étude des terrains des Alpes centrales montre qu'il y a des schistes lustrés de tout âge, depuis le carbonifère jusqu'au flysch; le métamorphisme produit des résultats analogues par son action sur les terrains les plus divers.

DISLOCATIONS. M. SCHARDT² a cherché à expliquer le fait que dans le groupe des Dents du Midi et des Tours-Salières, le néocomien présente une série de replis superposés en forme de lacets, parmi lesquels les plis anticlinaux sont absolument privés, dans leur centre, de terrains plus anciens, soit de jurassique; ce dernier terrain, disposé aussi en plis couchés, forme à lui seul les Tours-Salières. M. Schardt suppose que le néocomien s'est détaché de la grande voûte jurassique pendant le renversement et s'est plissé indépendamment du jurassique en accentuant les plis déjà ébauchés. L'ensemble des Tours-Salières et des Dents du Midi, plis couchés reposant sur un synclinal acculé contre le massif cristallin des Aiguilles-Rouges,

¹ Marcel Bertrand. Sur les schistes lustrés du Mont-Cenis. *Bull. Soc. géol. France.* 1889, XVII, 880-884.

² H. Schardt. Théorie des plis déjetés et couchés des Dents du Midi. *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.* C. R. 17 déc. 1890; *Arch. Sc. phys. et nat.* XXV, 237.

pourrait s'expliquer comme résultant du glissement de la nappe sédimentaire sur la surface inclinée des terrains anciens.

DISCORDANCE. — M. RENEVIER ¹ a consacré une notice spéciale à un cas de contact anormal qui se voit dans la vallée de la Grande-Eau sur Aigle (Alpes vaudoises), entre le dogger ou le malm d'une part et le rhétien, le lias inférieur ou le toarcien d'autre part. Il explique par une transgression le contact franchement discordant des couches qui sont, de part et d'autre, en position renversée. Il conteste l'explication émise par M. Schardt que ce contact anormal soit dû à un simple glissement, en rapport avec l'énorme dislocation qui a renversé les couches dans toute cette région, et il pense que le plus simple serait de croire à une superposition transgressive du dogger sur le lias et le rhétien. Les terrains en transgressivité ayant été renversés ensemble, M. Renevier appelle ce phénomène une transgressivité inverse (plutôt renversée). Il en cite plusieurs cas analogues.

LAMBEAUX DE RECOUVREMENT. — M. BERTRAND ² a décrit un nouveau cas, observé dans le midi de la France, de plis couchés et de recouvrements, dont il avait déjà donné de si frappants exemples : au-dessous du Fort Ste-Marguerite, près Toulon, se montre, au milieu du conchylien, un étroit affleurement de phyllade, sur une longueur de 500 mètres. Un tunnel conduisant à la mer les eaux de l'Eygoutier devait passer sous cet affleurement ; il est

¹ E. Renevier. Transgressivité inverse. *Bull. Soc. vaud. sc. nat.* XXVII, 1891, 63-68. *Eclogæ geol. helv.* II, n° 3, 247-252.

² Marcel Bertrand et Zürcher. Sur un témoin d'un nouveau pli couché près de Toulon ; phyllades superposés au trias. *C. R. Acad. Sc. Paris*, 11 mai 1891.

resté, dans toute sa longueur, dans le trias, sans toucher aux phyllades. Ces derniers n'ont donc pas de racines dans la profondeur. Ce lambeau ne peut provenir que d'un massif, aujourd'hui submergé, qui existait au S. de cette région. Il y a donc eu trajet horizontal d'au moins cinq kilomètres. Les terrains du massif cristallin des Maures auraient ainsi participé aux bouleversements des terrains plus récents.

Nous devons déjà à M. Bertrand une étude sur les remarquables plis couchés et recouvrements de la chaîne de la Ste-Beaume, au N. de Toulon. M. ZÜRCHER¹, ingénieur des ponts et chaussées, vient de donner une description détaillée du prolongement de cette chaîne du côté de Brignoles. Il y retrouve tous les terrains, du conchylien au danien, avec les mêmes plis renversés, conduisant à des chevauchements et à des recouvrements; ce sont le lias, l'infralias, et même le trias, reposant sur le sénonien et sur le danien, tantôt en nappe continue, tantôt en lambeaux isolés par l'érosion. Tous ces plis ont été poussés vers le nord.

M. CAREZ² a constaté dans les Pyrénées de l'Aude, des lambeaux de recouvrement, qui rappellent ceux constatés par M. Bertrand près de Draguignan et du Beausset. Il a reconnu, au-dessus des marnes sénoniennes à *Micraster*, des lambeaux souvent discordants de calcaire urgonien et même du jurassique.

KLIPPES. — M. UHLIG³ a publié une étude complète

¹ Ph. Zürcher. 1. Note sur la continuation de la chaîne de la Ste-Beaume. *Bull. carte géol. France*. N° 18, 1891, 25 p. 4 pl.

² L. Carez. Note sur l'existence de phénomènes de recouvrement dans les Pyrénées de l'Aude. *Bull. carte géol. France*. N° 3, 1889, 7 p. 1 pl.

³ Dr Victor Uhlig. Ergebnisse geologischer Aufnahmen in den
ECL. GEOL. HELV., III — Mai 1892. 9

de la région des klippes des Karpathes de la Galicie occidentale. Quoique cette région ne soit nullement comprise dans le cadre de notre Revue, nous signalons cette étude à l'attention des géologues parce que les conditions, dans lesquelles se trouvent les klippes dans certaines parties des Alpes suisses, ne sont pas sans analogie avec ce que les études remarquables de M. Uhlig ont permis de constater dans les Karpathes.

Ces klippes sont formées de terrains mésozoïques et apparaissent au milieu d'une masse de schistes et de grès attribués au crétacique supérieur et à l'éocène inférieur.

L'auteur distingue des zones et des groupes de klippes qui diffèrent autant par leur structure que par le facies de leurs terrains. Mais, dans un même groupe, les mêmes allures prédominent toujours.

Le facies du malm a permis de distinguer deux types de klippes. Celles à roches fossilifères sont petites et extrêmement nombreuses; elles varient de quelques mètres à 500 mètres de longueur. Ce sont des pointements isoclinaux de couches sans apparence de plissements, tantôt inclinés, et dans ce cas alignés en cordons, ou horizontaux et réunis en groupes.

Les grandes klippes sont formées de puissants massifs de calcaires, du facies à rognons siliceux, presque sans fossiles; elles sont peu nombreuses, mais il y en a qui ont plusieurs kilomètres de longueur. Les klippes de ce type ont ordinairement la structure de plis écrasés à flancs isoclinaux. Les zones des klippes, appartenant à ces deux facies bien distincts, alternent au moins deux fois.

Bien que les couches de l'enveloppe crétacique et éocène soient souvent concordantes avec les bancs des klippes, il y a, à de faibles distances, de grandes irrégularités dans leur plongement; certaines discordances et la présence de bancs de conglomérats accusent des érosions avant la dislocation des klippes. M. Uhlig suppose que la région présentait alors l'aspect d'un archipel et que les dislocations, agissant différemment sur les roches calcaires que sur les schistes ambiants, ont morcelé les bancs calcaires, sans qu'il soit possible, dans l'état actuel, de définir la part exacte qui revient à chacune de ces influences.

L'auteur mentionne, en terminant, les diverses explications qui ont été données pour la genèse des klippes et insiste sur la nécessité de distinguer entre klippes d'érosion et klippes tectoniques. Il voudrait réserver le nom de klippes au premier type.

GALETS. — M. BALTZER¹ a fait plusieurs observations sur la présence d'anneaux de contusion (*Schlagringe*) sur les galets des dépôts morainiques. Ce phénomène, très habituel sur les galets des alluvions fluviales, n'a pas encore été mentionné sur ceux des moraines. C'est sur les quartzites qu'il est le plus nettement marqué.

CHARRIAGE ET SÉDIMENTATION. — M. DUPARC² a fait des études sur la nature et les quantités des matières minérales contenues en dissolution ou en suspension dans les eaux du lac d'Annecy et de ses affluents (eaux des torrents et eaux sauvages, eaux d'infiltration, eaux de sources du fond du lac, eaux de pluie).

¹ A. Baltzer, *Sitzungber. naturf. Gesellsch.* Berne. 1^{er} février 1890.

² A. Duparc. Sur le lac d'Annecy. *C. R. Soc. géol. suisse. Arch. soc. helv. Sc. nat. Fribourg.* 1891. *Arch. Sc. phys. et nat.* XXXVI, 609. *Eclogæ geol. helv.* II. n^o 5.

L'auteur est conduit à penser que l'eau du lac d'Annecy contient moins de matières dissoutes (carbonate de calcium) que l'ensemble des eaux de ses divers affluents et que cette décalcarisation ne peut s'expliquer que par l'action de la vie organique (précipitation organogène).

M. DUPARC¹ a communiqué à plusieurs reprises déjà des études faites sur les matières minérales en suspension et en dissolution, charriées par les eaux de l'Arve à Genève. Il a formulé des conclusions sur le régime et les actions de transport de ce torrent. Ces recherches, qui ont été faites par M. BAEFF,² ont été publiées par cet auteur dans un mémoire spécial. Il en résulte que les matières solides transportées sont en rapport, soit avec les variations de la température suivant les saisons, qui influent sur les affluents glaciaires de ce torrent, soit avec les précipitations atmosphériques qui se produisent dans son bassin hydrographique.

LACS. M. le professeur FOREL³ a exposé un ensemble de vues sur la genèse du lac Léman (*Revue pour 1890*, 49). Il distingue trois phases dans la formation de ce lac.

1. Phase du sure exhaussement des Alpes de 500-1000 m. au-dessus du niveau absolu actuel et creusement de la vallée du lac.

¹ Duparc et Baeff. L'érosion et le transport dans les rivières torrentielles et affluents glaciaires. *C. R. Acad. sc. Paris*. 26 juillet 1891. *C. R. Soc. géol. suisse et Soc. helv. sc. nat. Fribourg*. 1891. *Archives sc. phys. et nat.* XXVI. 613 et XXV. 241. *Eclogæ geol. helv.* II. n° 6.

² B. Baeff. Les eaux de l'Arve. *Thèse fac. sc. Genève*. 1891, 85. p. 3 pl.

³ F.-A. Forel. La genèse du lac Léman. *C. R. Soc. helv. sc. nat. Fribourg*. 1891. *Archives sc. phys. et nat.* XXVI. 1891. 597. *Eclogæ geol. helv.* II.

2. Phase d'affaissement des Alpes jusqu'à l'altitude actuelle; formation d'une contre-pente sur le cours de la vallée et création du lac.

3. Phase de comblement par les alluvions, qui continue encore de nos jours.

C'est le sure exhaussement des Alpes qui aurait donné lieu au développement des grands glaciers diluviens et, comme cette hypothèse peut s'appliquer à toutes les régions où l'on a constaté des traces de grands glaciers anciens, la période glaciaire s'expliquerait sans qu'il y ait lieu de recourir à des changements climatologiques d'ordre cosmique.

Les sondages, exécutés sous la direction de M. l'ingénieur A. DELEBECQUE¹ dans le lac d'Annecy, ont démontré que les berges de ce lac avaient un talus fort inégal, correspondant à sa forme irrégulière. Les talus sous-lacustres sont rarement inférieurs à 20°; ils atteignent parfois 40°. Au pied du roc de Cheire existe un escarpement sous-lacustre de 42^m. La profondeur maximum est de 64^m,70 dans le bassin du nord, et de 55^m,20 dans celui du sud; entre eux se trouve une barre qui peut être attribuée au fait que la montagne de Veyrier est le correspondant de celle du Duingt, dont elle a été séparée par l'érosion, après avoir subi un décrochement horizontal. Plusieurs autres éminences du fond du lac doivent être attribuées à des dépôts morainiques. Le point le plus intéressant est l'entonnoir du Boubioz qui accuse, à 200^m de la rive, non loin d'Annecy, une profondeur de 80^m,60; son sol est rocheux. C'est

¹ A. Delebecque et L. Legay. Note sur les sondages du lac d'Annecy. *Annales des ponts et chaussées*. Paris. Mars 1891. 14 p. 1 pl.

sans doute l'émissaire d'une source ¹ (*Revue* pour 1890, 52).

M. F.-A. FOREL ² a analysé la forme sous-lacustre du bassin du lac de Joux, tel qu'il ressort des sondages de M. Hörnlimann. Le bassin du lac offre 10 monticules sous-lacustres dits « monts, » dont le sommet se trouve, pour quelques-uns, à quelques mètres seulement de la surface. M. Forel est tenté d'y voir des pointements de jurassique supérieur, plutôt que des moraines. Quant au bassin du lac lui-même, M. Forel l'attribue à l'érosion et suppose pour cela l'ancienne existence d'un ou plusieurs entonnoirs au fond de la cuvette, dont l'obstruction aurait donné lieu au remplissage du lac ³.

ÉROSION.—D'après une communication de M. BALTZER ⁴, les travaux de déblaiement pour l'établissement de la nouvelle gare de Berne ont mis à découvert, sur la roche mollassique qui forme là *Schanze*, au-dessous d'un dépôt de moraine de fond sableuse, un ancien lit de torrent glaciaire, large d'environ 6^m et d'une profondeur de 3^m; ce torrent venait du NW. Sur son parcours se trouvent plusieurs marmites d'érosion, dont l'une est profonde de 2^m et d'une largeur de 2^m,50.

¹ Les mêmes. Sur la découverte d'une source au fond du lac d'Annecy. *C. R. Acad. Sc. Paris*. 29 avr. 1891.

² F.-A. Forel. Lac de Joux et lac Brenet. *C. R. Soc. vaud. Sc. nat.; Archives Sc. phys. et nat.* 1891, XXVII, 250.

³ Le même phénomène explique l'origine du lac des Brenets sur le cours du Doubs. Les sondages récents de M. Delebecque ont même conduit à la découverte de l'entonnoir de cette ancienne perte du Doubs. Lorsque le Doubs est à l'étiage, il n'y a pas de trop plein; les voies souterraines suffisent alors au débit de la rivière.

⁴ A. Baltzer. Riesentöpfe bei Bern. *Sitzungsber. naturf. Gesellsch. Berne*, 1890, 1^{er} fév.

Les conditions hydrographiques de la vallée de Joux sont remarquables, on le sait, puisque ce bassin, sans issue superficielle, alimente cependant la grande source de l'Orbe, près Vallorbes. M. GAUTHIER¹ a recueilli récemment quelques renseignements sur les voies souterraines qui alimentent cette grande source.

Les deux versants de la vallée contrastent au point de vue de l'abondance des eaux. Le versant E. offre de nombreuses et belles sources, tandis que le versant W. en est entièrement privé. Son sol, formé de calcaire jurassique supérieur, crevassé, agit comme une éponge en absorbant l'eau de la pluie. C'est aussi sur cette rive que se trouvent les entonnoirs qui servent d'écoulement aux eaux des lacs de Joux et Brenet. Étant donné que le lac de Joux ne reçoit par ses affluents superficiels que 3^{m³} 18 d'eau par seconde, tandis que la source de l'Orbe à Vallorbes débite 4^{m³} 86, M. Gauthier pense que le cours d'eau souterrain est alimenté encore par d'autres voies que le lac. Cela paraît fort probable, puisque les entonnoirs absorbants se trouvent échelonnés sur toute la rive gauche de la vallée et que c'est précisément sur ce versant que les sources font défaut, quoiqu'il y tombe plus de pluie et de neige que dans aucune partie du Jura suisse (2 m. par an).

Ce qui est encore plus concluant, c'est qu'à l'époque de fortes pluies et de la fonte rapide des neiges, plusieurs des entonnoirs regorgent de l'eau au lieu d'en absorber; l'existence d'un cours d'eau souterrain à niveau variable devient donc extrêmement probable.

¹ L. Gauthier. Contribution à l'histoire naturelle de la vallée du lac de Joux. *Bull. Soc. utilité publ. du canton de Vaud*. 1890.

TREMBLEMENTS DE TERRE. — L'année 1891 a été pauvre en tremblements de terre. Celui du 20 janvier 1891 n'a eu qu'une faible intensité. Il a été ressenti en Italie, en France et en Suisse. D'après la note de M. DENZA¹, son aire d'extension comprend le versant méridional et oriental des Alpes pennines et quelques points des Alpes lépontiennes. Au nord des Alpes, où il a été senti à 4 h. 16 m. du matin, sa zone d'extension a occupé toute la région occidentale et centrale de la Suisse, les départements de l'Ain et de la Savoie et le versant occidental du Jura jusqu'à Bourg-en-Bresse et Belfort. En Piémont, on a distingué trois secousses à 4.10, 4.30 et 5.10. L'intensité maximum correspond au n° 5 de l'échelle Rossi-Forel. C'était sans contredit un mouvement tectonique.

On a signalé des secousses en Suisse, le 20 juin 1891, le 17 décembre dans les Préalpes vaudoises (Rossinière) et le 21 décembre à Brigue, à Viège et dans la vallée de Conches.

CHALEUR SOUTERRAINE. — M. l'ingénieur J. MEYER² a publié une notice sur les études faites jusqu'à présent sur la température dans l'intérieur des massifs montagneux et les prévisions qu'il y a lieu de formuler au sujet du percement proposé du Simplon. Il analyse à cette occasion les travaux récents de MM. Stapff, Lommel, X. Imfeld (inédit), de Stockalper (inédit), Heim et Renevier. En tenant compte, dans la mesure du possible, du relief du sol, et du coefficient de conductibi-

¹ Fr. Denza. Terremoto del 20 gennaio. *Atti dell' acad. pontif.* Rome, XLIV, 1891, 181-185.

² J. Meyer, ingénieur. De la chaleur centrale dans l'intérieur des massifs, etc. *Bull. Soc. vaud. sc. nat.* XXVII, 1891, 17-32.

lité des roches, on obtient pour les divers profils du tunnel du Simplon les températures maxima suivantes, dans lesquelles il faut tenir compte d'une erreur possible de $\pm 3^\circ$.

- 1 Tracé droit 1878, — 18 km. 507 m. — $47^\circ 5$.
- 2 Tracé droit 1882, — 19 km. 639 m. — 38° .
- 3 Tracé coudé I 1882, — 19 km. 695 m. — $36^\circ 5$.
- 4 Tracé coudé II 1882, — 20 km. — $34^\circ 9$.

Le tracé nouveau 1890 est à peu de chose près le même que le tracé 2 (1882 droit); il faut donc prévoir les mêmes températures.

Au St-Gothard la plus haute température observée a été $30^\circ 75$. Le Mont-Blanc fait prévoir 53° centigrades.

Enfin l'auteur examine les divers moyens utilisables pour abaisser pendant les travaux la température de l'air à l'intérieur des tunnels.
